



## THERMOLEC



**THERMOLEC**  
[www.thermolec.com](http://www.thermolec.com)

La conversion d'un système de chauffage au mazout vers l'électricité est admissible au programme *Chauffez Vert* et au crédit d'impôt *RénoVert*.

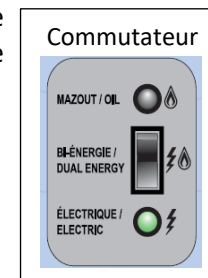
**Programme *Chauffez Vert*** : [http://www.transitionenergetique.gouv.qc.ca/mon-habitation/chauffez-vert/#\\_WaQavCiGNhE](http://www.transitionenergetique.gouv.qc.ca/mon-habitation/chauffez-vert/#_WaQavCiGNhE)

**Crédit d'impôt *RénoVert*** : <https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/credit-dimpot-renover/determination-du-credit-dimpot/>

## Caractéristiques

L'avenir est au vert! Chauffez sans polluer et réduisez votre facture énergétique. La chaudière électrique Thermolec s'adapte à vos besoins, que ce soit pour l'installation d'un nouveau système de chauffage ou encore pour améliorer votre système actuel.

- ✓ **Contrôle électronique**  
Modulation complète permettant de maximiser l'efficacité de chauffage pour un contrôle précis de la température de l'eau.
- ✓ **Réservoir en acier inoxydable isolé**  
Résiste à la corrosion, ce qui prolonge la durée de vie de l'appareil.
- ✓ **Installation flexible**  
L'appareil s'installe au mur, procurant une économie d'espace, soit comme système de chauffage biénergie (combiné à une chaudière au mazout) ou comme système de chauffage entièrement électrique.
- ✓ **La flexibilité : commutateur à trois positions**  
Ce commutateur permet de choisir l'option de chauffage désirée.
- ✓ **Écologique**  
Réduction des émissions de gaz à effet de serre en mode biénergie.  
Aucune émission en mode de chauffage entièrement électrique.



### GARANTIE DE 10 ANS SUR LES ÉLÉMENTS CHAUFFANTS

Admissible au tarif préférentiel biénergie DT d'*Hydro-Québec* lorsque la chaudière électrique est jumelée avec une chaudière au mazout :

<http://www.hydroquebec.com/residentiel/espace-clients/compte-et-facture/comprendre-facture/tarifs-residentiels-electricite/tarif-dt.html>